

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera  
**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Geschichte  
**Band:** 28 (1978)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Pédagogie nouvelle et tradition historique : Pierre Bovet historien  
**Autor:** Mützenberg, Gabriel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-80792>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## MISZELLEN MÉLANGES

*Pédagogie nouvelle et tradition historique*

### PIERRE BOVET HISTORIEN

Par GABRIEL MÜTZENBERG

Pierre Bovet, premier directeur de l'Institut Jean-Jacques Rousseau fondé en 1912 par Edouard Claparède, est avant tout psychologue et pédagogue. Il a dans ces domaines de si brillants états de service qu'on en oublie parfois ses autres titres.

Né à Grandchamp le 5 juin 1878 – un livre publié à La Baconnière et une exposition présentée à Genève et à Neuchâtel ont marqué le centenaire de l'événement – fils du pasteur Félix Bovet que l'érudition inclinait à l'histoire et la foi vivante à l'action charitable, il a hérité de son milieu ce sens terrien de la continuité et cet intérêt passionné qui contribuent si fort à faire d'un homme un historien. L'examen de quelques-uns de ses textes en convainc rapidement le lecteur.

C'est un bref article, une recension précise et ferme, une étude fouillée pour une revue, un épais cahier évoquant une vie et une pensée, un fort in-octavo de 200 à 400 pages retraçant par le menu l'évolution d'un problème ou la destinée d'une institution. Le propos de ces diverses contributions, que la manière d'aborder le sujet soit analytique ou synthétique, dénote toujours une connaissance exacte, l'art de faire avancer la réflexion pas à pas, avec toutes les nuances qu'il faut, la perception des correspondances secrètes. On le voit bien dans la remarquable enquête *Les examens de recrues dans l'armée suisse, 1854–1913*, publiée en 1935 chez Delachaux et Niestlé (Neuchâtel et Paris) dans la Collection d'actualités pédagogiques fondée par Pierre Bovet lui-même en 1906. La genèse de ces tests, et les motivations réelles de ceux qui les organisent pour mesurer l'impact de l'enseignement primaire sur le niveau d'instruction de la jeunesse suisse, apparaissent peu à peu de façon lumineuse. Le dessein profond d'une

autorité fédérale soucieuse d'efficacité se profile sur le fond tumultueux du Kulturkampf. Elle s'imagine que son contrôle direct sur l'exécution scrupuleuse de l'article 27 de la Constitution fédérale contribuera aux progrès de l'école élémentaire. Mais la Loi Schenk, qui prévoit la nomination d'un secrétaire fédéral de l'instruction publique que ses détracteurs affublent immédiatement du sobriquet de «bailli scolaire», se voit balayée par un referendum. Contre les partisans d'une certaine laïcité progressiste, les tenants d'une école confessionnelle fortement imprégnée de cantonalisme mobilisent un peuple chez qui tout centralisme provoque presque infailliblement un sursaut de révolte. Aussi l'autorité, pour tenter de parvenir tout de même à ses fins, en est-elle réduite à une influence indirecte sur l'école primaire par le biais des examens de recrues. Avouons-le: leur institution provoque, au début surtout, une véritable prise de conscience chez les responsables de l'école. Des réformes en découlent. On crée des écoles complémentaires. L'instruction s'améliore. Mais ce qui était à l'origine un moyen se mue bientôt en but. Bovet, qui en dévoile les avatars tout en mettant en lumière, non sans finesse, la psychologie politique du peuple suisse, flétrit cette déviation en citant la déclaration d'un conseiller d'Etat bernois: «Notre école n'est pas une école pour la vie, c'est une école pour les examens de recrues. Le devoir le plus sacré du maître n'est pas de former le cœur, le caractère, la volonté de ses élèves; son devoir le plus sacré est de veiller pour sa part à ce que son canton parvienne dans les examens de recrues à un rang honorable.»

On le voit: Pierre Bovet, par une page d'histoire de l'école suisse, illustre les travers de la pédagogie contemporaine. L'éducation, à ses yeux, doit être centrée sur l'enfant, non sur le programme ou l'examen. C'est là, comme il le dira lui-même, la révolution copernicienne – pédocentriste – dont il assure la diffusion aux côtés de Claparède.

\* \* \*

L'œuvre que nous venons de mentionner se réfère directement aux sources, aux pièces d'archives, aux textes originaux. Elle est de première main. D'autres, nombreuses, suivent la même règle.

La dernière, objet de longues et patientes recherches, *Un siècle de l'histoire de Grandchamp. Entre la fabrique d'indiennes et la communauté spirituelle*, ouvrage tiré en 1965 à 300 exemplaires pour les membres de la famille, mais qu'heureusement certaines bibliothèques possèdent, décrit avec bonheur la vie animée de cette fameuse «tribu biblique» dont Amiel, à plusieurs reprises hôte de Félix Bovet, loue l'harmonie et la ferveur. Il y a, dans ce milieu familial élargi par la présence d'une trentaine d'enfants abandonnés, une atmosphère de piété joyeuse et d'amour qui frappe. Les Bovet conjuguent leur vocation industrielle avec une vocation hospitalière, dès 1842, par la fondation de l'Asile de Boudry, et pédagogique dès 1848, par

l'ouverture d'un premier établissement d'éducation. A lire cette histoire que le détail précis sans cesse place au cœur de la réalité, on se voit introduit, de découverte en découverte, dans la fréquentation assidue d'une famille dont la haute culture – Amiel, en 1868, en admire la bibliothèque de 8000 volumes – s'allie tout naturellement, et presque sans problème, avec un protestantisme évangélique que la spiritualité morave et le Réveil ont marqué. Les *Lettres de Grandchamp et d'ailleurs* (La Baconnière, 1934), un choix de Pierre Bovet dans la correspondance de son père, se trouvent ainsi, riches de contenu et de valeur littéraire, merveilleusement situées dans leur contexte.

Le travail de l'historien qui remonte aux sources et ne se contente pas de répéter sans les vérifier les affirmations de ses prédécesseurs, on le retrouve chez notre auteur dans ses études les plus élaborées comme dans le plus mince article. Car si son texte est bref, synthétique, condensé, allant droit à l'essentiel, c'est qu'il a été étayé auparavant par une réflexion prolongée qui n'a pas craint de faire appel aux documents originaux. On le sent bien dans l'exposé qu'il présente au Neuhof le 30 août 1938 et que reproduit *Le Service social* (Ixelles-Bruxelles, janvier-février 1939): «En quoi consiste la grandeur de Pestalozzi?» En trois pages, il éclaire tout ce qui fut original et profondément novateur chez l'éducateur génial de Stans et d'Yverdon. Quatre ans plus tard, il revient à lui dans l'ouvrage collectif sur la jeunesse suisse qui paraît en pleine guerre (*Juventus Helvetica*, t. II, Zurich, 1943) et s'applique à s'effacer lui-même pour que soit mieux mis en pleine lumière celui qu'il veut faire découvrir à son lecteur. Ainsi peut-on lire en français, pour la première fois, le bouleversant *Discours pour le Nouvel-An 1809*.

Laisser parler le passé par la voix de ceux-là-mêmes qui l'on fait, tel est bien l'un des principes de Pierre Bovet. On le constate dans son étude sur «Louis Perrot et les débuts de l'enseignement mutuel en Suisse française» qu'il intitule judicieusement, dans l'optique qui est la sienne, celle d'un réformateur de la pédagogie: *Ecoles nouvelles d'autrefois* (Genève, 1938). Il n'est plus question, ici, de courir à l'essentiel en très peu de mots pour mettre en évidence la portée d'une œuvre, d'une carrière. On suit plutôt pied à pied, et dans tous ses méandres, la complexe réalité. Ainsi peut-il, vigoureusement et en traits sûrs, dessiner pour l'homme du XX<sup>e</sup> siècle la montée de l'instruction du peuple à l'époque de la Restauration, cet âge d'or de la pédagogie dans notre pays: *L'éducation philanthropique dans la Genève de Pictet-de Rochemont* (Genève, 1938). L'auteur alors fait revivre tel aspect oublié, tel personnage peu connu. Dans une certaine mesure, il exhume des richesses insoupçonnées, ou dont le souvenir pour le moins s'estompait. On le constate également dans l'un de ses cours – il en remet le cahier en 1940 à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève – qu'il consacre, d'après les notes d'un étudiant, à l'enseignement d'Henri-Frédéric Amiel sur l'éducation. Pierre Bovet, passionnément, de ce point insaisissable qu'est le présent, de

par sa mobilité même, s'applique à faire monter du passé proche ou lointain les pensées fécondes que l'homme a vues surgir en lui. Et dans cette recherche exaltante, il s'aperçoit à quel point les nouveautés d'aujourd'hui sont parfois anciennes. C'est bien ce que veut dire aussi, entre autres choses, le titre déjà cité: *Ecoles nouvelles d'autrefois*.

De même que le présent, tel un arbre, plonge dans le passé par ses racines, de même la pensée de l'homme en devenir puise-t-elle sans cesse à nouveau dans l'histoire sa nourriture, son inspiration. Cette démarche peut être de pur opportunisme. Nombre de politiciens en offrent constamment l'exemple. Le propre de l'historien, dans la conversation prolongée qu'il entreprend avec ses devanciers, c'est de retrouver l'authentique frémissement d'une parole, l'homme et ses aspirations profondes. Tel est bien le propos de Pierre Bovet. Quand il s'interroge sur l'éducation morale que met en place l'école laïque française dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, ses investigations le conduisent curieusement en Suisse romande, et il publie dans la *Revue de théologie et de philosophie* «Les origines fribourgeoises de l'enseignement moral et civique» (Lausanne, 1932). Louis Bornet, brillant esprit de la phalange libérale, compose sous le régime radical d'après 1848 un cours non confessionnel, non doctrinal, mais profondément chrétien, de formation morale. La pratique du bien, à ses yeux, ne peut se passer d'un solide appui. On discerne, dans cette conception équilibrée, l'influence du père Girard.

L'intérêt de Bovet pour les pédagogues de la Restauration, pour le génial Comenius (*Jean-Amos Comenius, un patriote cosmopolite*, Genève, 1943), ou encore pour un Mathurin Cordier, c'est bien celui, en définitive, de «l'inventeur» de l'école active. C'est à lui en effet que revient le mérite d'avoir lancé cette expression. Notons d'ailleurs qu'elle n'est pas toujours comprise.

Quand donc le premier directeur de l'Institut Jean-Jacques Rousseau, aujourd'hui Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, se penche sur la destinée de cette haute école, soit dans son *Rapport succinct sur son activité de 1912 à 1917* (Genève, 1917), soit dans *Vingt ans de vie* (Neuchâtel, 1932), il entend illustrer le principe de base qui l'anime, et qu'on trouve déjà chez Comenius; faire de l'enseignement une science, psychologiser l'éducation. Ce qui toutefois le distingue de beaucoup de psychologues d'aujourd'hui, c'est la place éminente qu'il fait à la foi dans la vie du pédagogue et dans celle de son élève. Car s'il est important de donner à l'enfant, comme le dit Claparède, une «école sur mesure», il est tout aussi fondamental, comme le note Bovet lui-même dans sa conférence du 4 juin 1920 à l'Aula de l'Université de Genève, *La réforme scolaire à l'Université* (Neuchâtel, s. d.), que l'école ait une âme. Or, relevant que sans les hommes du XVI<sup>e</sup> siècle «ni Genève, ni Lausanne, ni Neuchâtel ne seraient ce qu'elles ont l'ambition d'être», il constate que l'œuvre de Mathurin Cordier (*Educateur* du 5 mars 1927) n'a plus guère de continuateurs. On n'enseigne dans nos

collèges, précise-t-il, ni la piété ni l'éloquence. La «*pietas literata*» de Jean Sturm, inspirateur des collèges de la Réforme, n'y a plus droit de cité.

Cette attitude de Bovet, en parfaite harmonie avec l'esprit de Grandchamp, apparaît aussi dans une de ses plus brillantes conférences, *Pédagogie religieuse et éducation fonctionnelle* (Lausanne, 1942). Distinguant avec soin, selon le Nouveau Testament, l'«*animal*» du «*spirituel*» et le «*psychique*» du «*pneumatique*», il montre avec la maîtrise et l'aisance qui sont les siennes, allant de Calvin ou Saint-Cyran à Ernest Naville et au père Girard en passant par Rousseau et Pestalozzi, que la confusion des idées ne rend service à personne et que les pédagogues chrétiens ont tort quand ils méprisent la psychologie, car elle ne les empêche nullement de placer l'amour que commande leur Maître au centre de leur activité.

Et Bovet ne manque pas, à l'appui, de citer l'exemple de César Malan, au Collège de Genève, qui alliait à la théologie calviniste la plus orthodoxe la méthode pédagogique la plus progressiste, la plus active, et qu'une Eglise plus rationaliste que lui – étrange libéralisme! – fit destituer.

## DIE BERICHTE DER SCHWEIZERISCHEN DIPLOMATEN ZUR NATIONALSOZIALISTISCHEN «*MACHTERGREIFUNG*» IN DEUTSCHLAND IN DEN JAHREN 1933 UND 1934<sup>1</sup>

VON PETER MARTIG

Nachdem in den Jahren nach dem Zweiten Weltkrieg die meisten ausländischen Archive ihre Aktenbestände der historischen Forschung zugänglich gemacht haben und eine kaum mehr überblickbare Flut von Publikationen über Hitler und das Dritte Reich entstanden ist, mag sich die Frage erheben, welchen Sinn eine Arbeit wie die vorliegende, in deren Mittelpunkt die jetzt erst greifbar gewordene schweizerische diplomatische Korrespondenz steht, haben kann. Die politische Berichterstattung der Briten, Franzosen, Italiener usw. ist längst bekannt. Ausser der Klärung einiger Detailfragen sind von den entsprechenden schweizerischen Quellen kaum mehr spektakuläre Ergebnisse zu erwarten.

Es gibt indessen gewichtige Gründe, die *für* eine genaue Untersuchung der schweizerischen diplomatischen Korrespondenz der dreissiger Jahre spre-

---

<sup>1</sup> Der vorliegende Aufsatz ist aus der gleichlautenden Dissertation hervorgegangen, die unter der Leitung von Prof. W. Hofer an der Universität Bern entstand.